

INVITATION

Championnat de Ligue Jeunes - 14 février 2009

Accessibilité : Ce championnat est déclaré « open ». Tout archer de moins de 19 ans, en règle d'affiliation à la LFBTA, peut y participer pour autant qu'il introduise son inscription avant la date limite.

Lieu : Centre sportif ADEPS de Jambes, Allée du Stade n.3 à 5100 Jambes

Horaire :	8h30	Ouverture du greffe
	9h15	Echauffement
	9h45	Fin de l'échauffement
catégories	10h00	Début des séries qualificatives (2 x 30 flèches) pour toutes les
	14h30	Finales
	19h00	Remise des prix

*Règlement FITA et de la Ligue Francophone Belge de Tir à l'Arc
Tenue blanche ou de club obligatoire ainsi que des chaussures de sport*

Inscriptions : Inscription à envoyer **avant le 31 janvier 2009** auprès du contact club du LAW :

Philippe Estievenart
Tel, 081.40.16.36
Email : law@lfbta.be

Rappel : le coût de l'inscription est pris en charge par la LFBTA.

Repas : Possibilité de réserver un repas chaud. Pour les précisions sur les modalités de réservation, se référer à l'invitation.

Règlement des Championnats de LFBTA jeunes.

Le règlement de la FITA est d'application.

CATEGORIES: Ces championnats étant la clôture de la saison 2008, bien qu'ils se déroulent en 2009, les archers conservent la catégorie de l'année de sélection (2008)

BENJAMINS :	14 ans et moins	Blason de 60 cm à 18 M
CADETS :	16 ans et moins	Blason de 40 cm à 18 M arc recurve Blason Tri spot à 18 M arc compound
JUNIORS :	18 ans et moins	Blason tri spot à 18 M

PROGRAMME.

Ouverture du secrétariat :	08 :30 h	
Entraînement :	09 :15 h	
Qualifications :	10 :00 h	deux séries de dix volées de trois flèches en deux minutes.
Éliminatoires et finales :	14 :30 h	
Remise des médailles :	19 :00 h	

PROCEDURE DE TIR.

Qualifications en AB-CD : après 30 minutes d'entraînement, chaque archer tire 2 séries de 10 x 3 flèches sur son propre blason dans le temps de 120 sec / 3 flèches.

Éliminatoires et finales :- les matchs sont tirés sous forme de duels à élimination directe.

- les archers tirent à deux sur la même butte de tir sauf durant les finales (½, or et bronze) les archers tirent seuls sur leur propre butte de tir.
- si un tireur rencontre un forfait, il peut tirer son match mais les points ne seront pas affichés et ne compteront pas pour un éventuel record.

PS : Des éventuelles cibles d'entraînement seront réservées aux archers encore en compétition.

DEROULEMENT.

Éliminatoires :

Les archers sont placés en fonction des résultats de la phase de qualification.
Chaque match consiste en 4 (quatre) volées de trois flèches, deux minutes par volées.

Finales.

Les finales ne sont pas tirées selon le système de l'alternance. Chaque match consiste à tirer quatre (4) volées de trois (3) flèches dans le temps de deux minutes par volée.

CONTROLE DU TEMPS DE TIR.

Le contrôle de temps se fera avec des moyens visuels et auditifs.

Ni durant les éliminatoires, ni pendant les finales, le décompte du temps ne sera interrompu.

L'archer concerné par un incident doit terminer sa volée dans le temps imparti (2 minutes).
Il pourra utiliser son matériel de réserve placé en arrière de la ligne de tir.

PROCEDURE DE RUPTURE D'EGALITE.

Après l'épreuve de qualification :

Le départage éventuel pour l'accès aux phases éliminatoires (32^{ème} place, 16^{ème} place, 8^{ème} place, 4^{ème} place) se fera par un tir de barrage selon la procédure habituelle.

Pour départager une égalité de points en vue de placer des archers au sein du ranking, un " toss " sera effectué par le chef arbitre.

Après une épreuve éliminatoire ou en finale :

La progression d'une étape de la compétition vers la suivante doit se faire par un tir de barrage :

Ce tir de barrage consiste à tirer une flèche par archer dans la cible du milieu de son tri spot ou au centre de son monospot dans le temps de 40 secondes. Si l'égalité persiste, cette même épreuve est reconduite une seconde fois et lors de l'éventuel troisième tour, l'archer ayant tiré au plus près du centre est déclaré vainqueur et poursuit la compétition.

COMPTAGE DES SCORES.

- Durant les éliminatoires, l'archer donne les points de ses propres flèches sous le contrôle des autres archers de la cible. Les points sont inscrits par les archers.

- En cas de désaccord sur la valeur d'une flèche, appel peut être fait auprès d'un seul arbitre qui jugera définitivement. Il ne peut être fait recours au jury d'appel pour la valeur d'une flèche.

- Les feuilles de marques doivent être signées par les archers de la cible. Ils montrent ainsi leur accord sur les points inscrits. Cette procédure se déroule toujours lorsque les archers sont proches des cibles.

PS : Les archers compound doivent tenir compte du dix « inner-ten ».

JURY D'APPEL.

Tout incident de tir doit être soumis immédiatement, avant la phase suivante de la compétition, au jury d'appel par l'archer concerné ou par son représentant. La compétition est interrompue jusqu'à ce que le jury d'appel ait rendu sa décision.

La décision de jury d'appel est définitive.

Les trois membres du jury d'appel seront désignés par le responsable de l'arbitrage de la LFBTA.

TENUE

- Tenue blanche ou tenue de club
- Chaussures de sport obligatoires.